



Numéro de l'acte	2017-143-FINVD
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1

## CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2017

### QUESTION N°2017-143

**FINANCES** : Investissements du Budget 2018 - Dérogation au principe de l'annualité

**RAPPORTEUR** : Madame Caroline SAUDEMONT

---

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article 1612-1,

Afin de pouvoir régler les propositions de paiement et les factures présentées par les diverses entreprises ayant réalisé des travaux d'investissement, ceci avant l'adoption du Budget de l'Exercice 2018,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide :

1° - d'autoriser Madame le Maire à engager, liquider et mandater ces dépenses d'investissement, dans la limite de 1 728 796.34 € représentant le quart des crédits ouverts au Budget Primitif de l'exercice 2017 (hors restes à réaliser et autorisations de programme / crédits de paiement) aux chapitres :

- 20 : 661 642.08 €  
- 204 : 50 000 €  
- 21 : 2 928 640.67 €  
- 23 : 3 274 902.60 €  
soit un total de 6 915 185.35 €

2° - d'imputer ces dépenses à provenir de cette décision aux chapitres 20, 204, 21 et 23 du Budget 2018

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 20 Décembre 2017



Le Maire,

Caroline SAUDEMONT



## **REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER  
CANTON D'ARQUES

.....  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

### **REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2017**

**Affiché le 21 décembre 2017**

L'An Deux Mille Dix-Sept le vingt et un décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 13 décembre 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

**Absents excusés :**

Christine DACY ayant donné pouvoir à Corinne BOCQUILLON  
Karine BONVOISIN ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT  
Francis DICQUE ayant donné pouvoir à Jean-Marc DELAIRE  
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT  
Valérie VASSEUR ayant donné pouvoir à Marie-Line GAGNIAC  
Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Bernadette BAROUX  
Sophie LEBRIEZ ayant donné pouvoir à Alain RICOUART  
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne BAROUX

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 20 présents
- 1 absents non excusé
- 0 absents excusé
- 8 absents excusés avec pouvoir

**Monsieur Dominique GODART est nommé secrétaire de séance.**